

— Je ne puis le dire, répond l'accusé, des intérêts d'ordre supérieur s'y opposent.

LES AUTRES ACCUSÉS

Morin nie, Roché avoue. Le président passe ensuite à l'interrogatoire de Morin, qui nie toute participation dans l'attaque du train et qui déclare également ne pas connaître Albinet.

Roché essaie d'abord de simuler la folie, puis il se décide à répondre: — Je reconnais, dit-il, être parti avec Albinet pour piller le train 16 et être entré dans le fourgon après Albinet et Morin. Entré le troisième, il est sorti le premier. Je me souviens qu'on a jeté les caisses à finances sur la voie, mais je n'ai pas vu qui a tiré les coups de revolver sur les employés.

Les perquisitions au domicile de M. Biétry

DEPUTÉ DE BREST

ACQUITTEMENT DE M. LECOQ. Paris, 5 janvier. Aujourd'hui ont comparu devant le tribunal correctionnel, présidé par M. Gibon, M. Biétry, député de Brest, poursuivi pour les faits de sédition qu'il a commis aux bureaux du « Jaune » les 27 et 28 décembre dernier, et M. Edouard Lecoq, rédacteur au même journal, poursuivi sur procès-verbal de M. Hamard, chef de la Sûreté, pour avoir dit, en désignant les magistrats qui venaient de perquisitionner: « Quel soulagement de voir sortir ça ! »

L'AFFAIRE LECOQ

L'affaire Lecoq est appelée la première devant un public nombreux, attiré par l'espoir de voir naître des incidents. Le président procède à l'interrogatoire d'identité du prévenu et ajoute: « Vous avez déjà été condamné deux fois ? »

M. LECOQ. — Oui !

LE PRÉSIDENT. — Vous avez bien tenu ce propos: « Quel soulagement de voir sortir ça ? »

M. LECOQ. — Parfaitement; mais j'estime n'avoir commis un délit, car les magistrats n'étaient plus là, quand le propos a été tenu.

LE PRÉSIDENT. — Il a été entendu par un agent de la sûreté.

Les témoins. M. Hamard, chef de la Sûreté, qui il précède à la perquisition, lorsqu'un des inspecteurs qui étaient avec lui, lui dit: « On n'est pas très aimable pour nous dans cette maison. » Il l'invita alors à préciser, et c'est ainsi que le propos tenu par M. Lecoq lui fut rapporté.

Le chef de la Sûreté ajoute: « M. Lecoq me déclara que ses paroles s'appliquaient aux quatre individus qui étaient là. Je lui fis alors observer que ces quatre individus étaient des magistrats et qu'il avait commis un délit réprimé par la loi. Il répliqua: « Oh ! la loi, je la connais; on la déjà violée plusieurs fois ! »

M. LECOQ. — Les propos qui me sont reprochés ont été tenus entre amis, dans une pièce où il n'y avait pas de magistrats. Je ne l'ai répété à M. Hamard que sur interrogatoire de sa part.

LE PRÉSIDENT. — C'est entendu; le premier propos peut être retenu.

M. de la Loge d'Ansoy présente la défense de M. Lecoq et réclame son acquittement.

Le jugement est renvoyé à la fin de l'audience.

L'AFFAIRE BIÉTRY

On appelle alors l'affaire Biétry. L'arresté du député de Brest dépose des conclusions tendant à surseoir aux débats jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la plainte déposée par M. Biétry contre l'apposition des scellés.

M. Lecoq, les propos qui me sont reprochés ont été tenus entre amis, dans une pièce où il n'y avait pas de magistrats. Je ne l'ai répété à M. Hamard que sur interrogatoire de sa part.

LE PRÉSIDENT. — C'est entendu; le premier propos peut être retenu.

ACQUITTEMENT DE M. LECOQ

Le tribunal revient à l'affaire Lecoq, et rend un jugement le renvoyant des fins de la poursuite.

LES TROUBLES DE DRAVEIL-VIGNEUX

Remise en liberté des inculpés. Paris, 5 janvier. — M. Briand a reçu cet après-midi, M. Lagasse, André Hesse et Doublet, représentant les défenseurs des inculpés de Draveil-Vigneux, et au cours de l'entretien a été référée la procédure à suivre en vue de la mise en liberté immédiate des accusés.

Sur l'ordre du garde des Sceaux, les huit inculpés de Draveil ont été mis en liberté cet après-midi.

Le nouveau Commandant de l'escadre de la Méditerranée

Toulon, 5 janvier. — Ce matin, le vice-amiral Faugue de Jonquières, successeur de l'amiral Germinet, a pris le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée et a arboré son pavillon d'abord sur le Suffren, qui se trouvait en rade, puis sur la Patrie, amarrée aux appointements.

L'amiral de Jonquières a été salué par le contre-amiral Marin d'Arbel, commandant en chef par intérim, qui lui a remis les pouvoirs. L'amiral de Jonquières a annoncé, dans un ordre de service, sa prise de commandement, mais n'a pas fait d'ordre du jour.

Des visites officielles ont été faites ensuite et

le nouveau commandant en chef s'est rendu à bord de la Patrie, où ont eu lieu les réceptions.

LE SUCCESSION DE M. LECOT

Le cardinal Andrieu, évêque de Marseille, assésé au cardinal Lecot, à l'archevêché de Bordeaux

Rome, 5 janvier. — L'« Osservatore Romano » publie la nomination du cardinal Andrieu au siège de Bordeaux.

Mgr Pierre-Paulin Andrieu, est né le 8 décembre 1849 à Seysses (Haute-Garonne).

Il fut secrétaire particulier de S. M. le cardinal Desprez qui le nomma vicaire-général.

NN. SS. Mathieu et Germain le confirmeront dans cette charge.

Le siège de Marseille étant devenu vacant par la mort de Mgr Marselli, Mgr Andrieu y fut nommé par décret du 5 avril 1901.

Il fut préconisé le 18 du même mois, sacré dans la cathédrale de Toulouse, le 25 juillet, et intronisé le 31 août 1901.

En 1908, Sa Sainteté le revêtit, en même temps que le cardinal Luçon, de la pourpre romaine.

Le voleur de Røskilde

On a retrouvé le cadeau de M. Fallières

Copenhague, 5 janvier. — Wernikewitz, l'homme arrêté à propos du vol avec effraction commis dans le château royal de la cathédrale de Røskilde et de Copenhague une partie des pièces d'orfèvrerie volées. On a retrouvé près de Røskilde la couronne d'or offerte par les villes du Danemark, la croix d'argent des enfants de la Maison royale, les couronnes d'argent du président Fallières et des officiers russes, ainsi qu'une palme en argent, toutes pièces provenant du cercueil de Christian IX. Dans une cachette, on a trouvé cinq couronnes d'argent et une écharpe d'argent tissé.

Nouveaux troubles dans les Indes anglaises

La rivalité entre Hindous et Mahométans

Calcutta, 5 janvier. — L'antagonisme entre les Hindous et les Musulmans s'aggrave.

Les Hindous ayant saccagé les deux Mosquées et tué un Musulman à Tisagua, les Musulmans se sont portés sur Tisagua pour assouvir leur vengeance.

Le gouvernement anglais a cherché à maintenir l'ordre. Les troupes anglaises ont tiré à trois reprises pour ne pas être débordées. Les bagarres entre Hindous et Musulmans sont incessantes. Ces derniers continuent à affluer vers Tisagua.

Incendie d'un million à Londres

Des toiles de Meissonier sont détruites

Bromley (faubourg de Londres), 5 janvier. — Un incendie, qui a fait pour un million de dégâts, a détruit ce matin une maison particulière, qui renfermait des œuvres d'art parmi lesquelles des œuvres de Meissonier, et un garage contenant seize automobiles appartenant au propriétaire de la maison.

UNE RÉBELLION EN MANDCHOURIE

Combat entre les troupes gouvernementales et les rebelles

Amoy, 5 janvier. — D'après les rapports officiels, un mouvement révolutionnaire se serait produit près de Moukden, en Mandchourie, et les insurgés auraient été repoussés par les troupes du gouvernement.

D'autre part, suivant une version indigène, ce serait les troupes du gouvernement qui auraient été repoussées, après avoir perdu 60 hommes, et auraient été obligées de demander des renforts.

Les insurgés se trouveraient dans une position d'apparence inexpugnable.

Des agents parcourent le pays pour embaucher des hommes en leur offrant une piastre par jour.

LE DIFFÉREND AUSTRO-SERBE

Le Conflit s'envenime

RUPTURE DIPLOMATIQUE DÉMENTIE. Vienne, 5 janvier. — On déclare, de source officielle, que le bruit du rappel de M. Simitch, ministre de Serbie à Vienne, est dénué de tout fondement.

D'autre part, le bruit court que le ministre austro-hongrois, accrédité près le gouvernement serbe, qui devait demander à M. Milovanovitch, des explications à propos de son discours à la Skoupitchina, n'aurait pas été reçu par le ministre serbe des affaires étrangères.

DÉMISSION DU CABINET SERBE

Belgrade, 5 janvier. — A la suite des incidents soulevés par les déclarations de M. Milovanovitch, et de la démission des ministres des finances et de la guerre, M. Vélitchevitch a remis ce matin, au roi la démission collective du cabinet.

Le roi l'a refusée.

La plus grande incertitude règne dans les milieux politiques.

FAITS DIVERS

LE CRIME DE COLOMBES

M. Hamard poursuit activement ses recherches en vue de découvrir l'auteur ou les auteurs de l'assassinat de M. et Mme Mathieu, à Colombes. Il espère arriver à un bon résultat. L'argent et les bijoux des victimes ont été retrouvés dans une petite cabane en planches établie au fond du jardin de la maison des victimes et servant de remise pour les outils. Très méfiant, M. Mathieu, qui avait l'habitude de recevoir le visite des voleurs, avait dissimulé une boîte en fer-blanc contenant six bagues en or, deux chaînes en or et une en argent, deux bracelets en or, une paire de boucles d'oreilles, un sautoir, et une somme de 750 fr. en or et billets. L'argent et les bijoux ont été retrouvés par le visite des voleurs, et avait dissimulé une boîte en fer-blanc contenant six bagues en or, deux chaînes en or et une en argent, deux bracelets en or, une paire de boucles d'oreilles, un sautoir, et une somme de 750 fr. en or et billets.

UN DON DE M. PIERPONT MORGAN AU MUSEUM

Paris, 5 janvier. — Ce matin est arrivé d'Amérique au Muséum d'histoire naturelle, un énorme colis de 3.000 kilos, envoyé par M. Pierpont-Morgan, le milliardaire bien connu, à notre établissement botanique. C'est un bloc d'arbre fossile, transformé en « arête » et « fibres » sous l'action de sources pétrifiantes, qui depuis des milliers d'années, dans l'Etat d'Arizona, accomplissent lentement leur œuvre. D'une forêt magnifique, qui croissait là-bas autrefois et que de terribles incendies ont détruite, des troncs d'arbres se sont trouvés modifiés dans leurs fibres ligneuses par des fibres pareilles d'agate multicolore et de quartz.

C'est la plus belle pièce de cette flore magique que M. Pierpont Morgan vient de nous offrir. Son transport ne fut point chose aisée et trois wagons se brisèrent successivement sous la masse énorme de la forêt qui était couchée, le tronçonnait et s'éparpillait dans le Dakota, où sa surface devait être polie.

Les ouvriers habiles employés à cette besogne, plus délicate qu'on n'imagine, ont réussi à garantir les redoutables changements, allant du gris au vert et du jaune d'or au rouge vermeil, qui donnaient à la pièce brisée le plus original et le plus bel aspect. Et dès demain les visiteurs du Jardin des Plantes pourront contempler dans les salles de minéralogie de son d'un géologue étranger, ami de la France, qui n'a pas son équivalent dans les musées d'Europe les plus réputés. C'est un bloc merveilleux de 1 m. 05 de hauteur sur 1 mètre de côté.

Plus vous parlerez de votre magasin, plus on en parlera.

Les Réunions du Club Hippique de Roubaix EN 1909

La Commission du Club-Hippique organise pour cette année, des réunions sensationnelles.

Il y aura, d'abord, le dimanche 16 mai, un grand concours militaire avec trois mille francs de prix, puis le dimanche 20 et lundi 21 juin un grand concours civil, avec six mille francs de prix. Ces prix, exceptionnellement importants, attireront des cavaliers de 1re classe, et le concours se terminera par un championnat de saut en hauteur, au cours duquel seront sautées des hauteurs inconnues jusqu'ici sur la piste du Breucq.

En outre, le Club Hippique organisera des réunions réservées à ses membres, des Cross-Country et des Rallye-Papers.

Pour les adhésions au Club Hippique s'adresser à M. le secrétaire-trésorier, 29, rue Neuve.

LA « RÉDEMPTION » A ROUBAIX

Deuxième représentation de la « Rédemption » d'après les grands maîtres de la peinture et de la musique. — En présence du grand succès obtenu par ce beau spectacle, un seconde représentation sera donnée le dimanche 24 janvier, à six heures dans la salle des fêtes du Collège Notre-Dame des Victoires, de Roubaix.

Les mêmes artistes présenteront leur concours à cette représentation.

Le prix d'entrée est fixé à 2 francs.

Dès jeudi matin, l'on pourra faire numéroté ses places moyennant un supplément de 0,50 centimes, chez Madame veuve Jubé, rue de la Gare.

La séance sera terminée vers 8 heures 1/2.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, mardi, 5 janvier 1909. 2 heures soir. Pressions de zéro: 729. H. 200. 10 heures soir. Pressions de zéro: 729. H. 200. 10 heures soir. Pressions de zéro: 729. H. 200.

La meilleure réparation de pneumatiques se fait chez J. VITTO, 15, rue du Ballon, Saint-Maurice, Lille.

Communications

ROUBAIX. — Cercle Moderne. (Café de l'Enfer). — Ce soir, à huit heures et demie, réunion du Comité. Jeudi et vendredi, à huit heures et demie, répétition pour la section dramatique. — Samedi, à huit heures et demie, répétition pour la section symphonique. — Dimanche matin, à dix heures, répétition pour la section chorale mixte. Le soir, à quatre heures et demie, concert à la salle artistique de la rue des Champs.

ROUBAIX. — Jeunesse Catholique. — Les membres de la Jeunesse Catholique de la paroisse Saint-Germain tiendront ce soir, à huit heures et demie, au Patronage Saint-Joseph, leur réunion mensuelle.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, 6 janvier.

Fête à souhaiter: Sainte Thérèse.

Pour les Sinistrés de Sicile et de Calabre

L'épouvantable catastrophe qui a frappé la Sicile et la Calabre a suscité, de toutes parts, un mouvement de douloureuse sympathie et de vive générosité. Il faut que cette sympathie se manifeste sous une forme tangible; il faut porter secours aux populations ruinées, désemparées, anéanties; il faut leur faciliter la renaissance à la vie; il faut, immédiatement, leur donner du pain, des vêtements.

C'est pour cela que, dans toute la France, des souscriptions se sont ouvertes; riches et pauvres ont tenu à donner leur obole pour leurs frères malheureux.

Le Journal de Roubaix croit bien faire en offrant à ses nombreux lecteurs d'être leur intermédiaire en cette occurrence. Nous n'avons pas l'intention de canaliser ici tous les dons, ni de concurrencer, — si tant est qu'il puisse y avoir une concurrence sur le beau terrain de la charité, — les entreprises qui se sont déjà ou qui se seront manifestées. Nous nous tenons seulement à la disposition des personnes qui voudraient recourir à nous pour transmettre rapidement leurs offrandes.

Nous recevons donc dès aujourd'hui les souscriptions qui seront adressées dans nos bureaux, et, chaque jour, nous publierons les noms des divers donateurs.

Les sommes recueillies seront par nous versées entre les mains de l'ambassadeur d'Italie à Paris. Mais lorsque les donateurs auront pris soin de spécifier, dans leur envoi, qu'ils désirent voir distribuer leur souscription par l'entremise du Souverain Pontife, l'argent sera remis par nos soins à Mgr Delamare, coadjuteur de Cambrai, qui se chargera de le transmettre au Saint-Père.

Nous souhaitons que nos concitoyens répondent largement aux appels de pitié qui leur sont adressés pour un peuple si péniblement éprouvé. La charité rapproche les nations, comme les hommes.

La nouvelle échelle mécanique des sapeurs-pompiers

L'échelle mécanique pivotante dont la municipalité a doté notre corps de sapeurs-pompiers, est arrivée à Roubaix il y a quelques jours. Les pompiers casernés sont, aujourd'hui, suffisamment initiés à sa manœuvre.

Mardi après-midi, entre trois et quatre heures, des exercices ont eu lieu, boulevard Gambetta, en face de la caserne provisoire, dans le but de démontrer les avantages de ce précieux engin de sauvetage, qui constitue bien le dernier mot du progrès. Etaient présents: MM. Eugène Motte, maire, Edouard Roussel, et E. Leblanc, adjoints.

L'échelle pivotante, qui a vingt-cinq mètres de hauteur, a été dressée facilement par deux hommes et tournée dans toutes les directions. C'est une merveille de mécanique et de précision.

La municipalité s'en est montrée fort satisfaite. Elle a également adressé ses félicitations à M. le commandant Maqu pour le « départ » qu'il avait ordonné et qui fut accompli en moins d'une minute.

Les dévaliseurs d'estaminets inhabiles

Une bonne capture. — Trois cambrioleurs pris en flagrant délit, rue de Wasquehal.

Une crise immobilière très intense, sévit à Roubaix, les maisons à louer se comptent par centaines. Parmi les immeubles inoccupés, on trouve principalement, depuis le 1er janvier surtout, un très grand nombre d'estaminets. Une bande de malfaiteurs, met à profit cette circonstance pour dérober ce que ces maisons inoccupées peuvent encore contenir, dans tout estaminet vide n'est-on pas assuré de trouver tout au moins une pompe à bière, des tuyaux en étain allant du comptoir à la cave, parfois même un compteur à gaz et des appareils d'éclairage. Au prix du métal, tout cela a une certaine valeur.

C'est ce que pensent trois copains associés pour ce genre de méfaits, trois jeunes malfaiteurs bien connus de la police, à laquelle ils ont donné maintes fois, du fil à retordre. La nuit de lundi à mardi, ils avaient jeté leur dévolu sur l'estaminet portant le numéro 15, de la rue de Wasquehal et appartenant à M. Delcourt et Salembray, brasseurs, boulevard de Beauraivre. Ils y entrèrent sans coup férir, vers dix heures, après

avoir escaladé le mur séparant la cour d'une cour voisine et fracturé la porte de la cuisine.

Malheureusement pour eux, ils agirent assez maladroitement et firent tant de bruit qu'un chien du voisinage en fut réveillé et aboya furieusement à tel point que son maître en fut réveillé à son tour. Entendant du bruit dans l'estaminet inhabité, il n'eut aucun doute sur les voleurs; y étaient occupés très certainement. Il s'habilla sommairement et sans bruit, s'en fut chercher des voisins dans l'espoir de pincer les voleurs sur le fait.

La porte du cabaret étant fermée, ce n'était donc pas dans le lieu qu'ils avaient pénétré dans l'immeuble. Les courageux citoyens qui avaient pris une honorable initiative prirent donc le même chemin qu'eux. A peine étaient-ils dans la cour qu'ils virent les malfaiteurs sauter à bas de mur de clôture. Pendant qu'un troisième, chargé de faire le guet au dehors, prenait prudemment le large, on les arrêta tous les deux. Toutefois, il y en eut un qui parvint à s'échapper.

Moins heureux, son compagnon de rapine fut conduit, sous bonne escorte, par les habitants improvisés agents de police, au commissariat du 2e arrondissement. C'était un chiffonnier, Ernest Fruchart, âgé de 23 ans, et demeurant rue des Fleurs, 4, cour Desroussaux. On trouva sur lui le robinet de la pompe à bière dérobée dans l'estaminet, et une somme de 3 francs 20 retrouvés par lui dans le compteur à gaz à pression préalable.

Notons ici que dans le cabaret de la rue de Naples, on trouva préparés et prêts à être emportés, la pompe à bière et les tuyaux en étain, le tout pesant onze kilos et valant une quarantaine de francs.

Les deux complices de Fruchart, qui avaient réussi à prendre la poudre d'escampette, pourraient se croire en toute sûreté, mais leur signalement avait été donné d'une façon assez précise à la police. Dans l'un d'eux, les agents de sûreté Devogel et Catry crurent reconnaître Joseph Coppens, un jeune homme de 19 ans, demeurant rue Solferino, 41. Leur flair ne les avait pas trompés. Ils eurent le bonheur inespéré de le trouver à cette adresse, conchié avec le troisième garçon, François Libert, connu dans la bande pégrine sous le nom de sobriquet de « Cho Liliqu », âgé de 19 ans à peine.

Tous deux, confrontés avec les habitants de la rue de Wasquehal, qui les avaient vu la nuit précédente, ont été parfaitement reconnus. De plus, on trouva également sur eux une somme de quatre francs en pièces de dix centimes, provenant du compteur à gaz. Les malfaiteurs s'étaient partagé sur place leur butin. Malgré ces preuves accablantes, ils nient être les auteurs du vol, ce qui ne les a pas empêchés d'être maintenus en état d'arrestation.

Fruchart est titulaire de nombreuses condamnations pour vols et pour coups. Coppens ne vaut guère mieux. Quant à Libert, il a été condamné dans différentes affaires de vol.

L'accident de canal du Blanc-Beau à Tourcoing

L'une des victimes entre à l'hôpital de Roubaix

Nous avons relaté hier, la double glissade dont furent victimes, le long du canal du Blanc-Beau, près du pont de Fresnoy, deux gamins, Edouard Vanwelghem, et Louis Théry, habitant, rue Solferino, à Roubaix. On sait qu'ils n'eurent la vie sauve que grâce à l'intervention de passants, accourus immédiatement à leur secours.

Le jeune Théry séjourna, on le sait, plus longtemps dans l'eau glacée, et ne reprit ses sens que longtemps après. Ramené au domicile de ses parents, il fut pris, dans la soirée, de congestion pulmonaire, et une forte fièvre se déclara. Sur l'avis de M. le docteur Lerat, qui lui a continué ses soins, le malade a été transporté, mardi après-midi, à la Fraternelle, bien que son état ne paraisse point alarmant, des réserves s'imposent sur les conséquences de l'accident, en raison de complications possibles.

Nous avons dit que Louis Théry était tombé à l'eau en voulant porter secours à son camarade. Il a raconté à ses parents, qu'il comptait bien, malgré le froid, sauver Edouard Vanwelghem, car il sait nager, mais ce dernier l'ayant saisi par un pied, paralysa ses mouvements et le fit alors couler à pic.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES.

La première réunion mensuelle de la L. P. de F. préalablement fixée au mardi 12 janvier, est avancée au samedi 9, à 9 heures et demie du matin, rue du Vieil-Abrevoir, 35, et sera présidée par Mlle de Noaillet.

On nous prie de dire que les personnes qui désirent connaître le fonctionnement de la Ligue sont priées d'y venir et de considérer le présent avis comme une invitation.

LES FUNÉRAILLES DE LA SEUR AUGUSTINE

Augustine Baroux, fille de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, qui appartenait à la communauté du Bureau de bienfaisance, est décédée, mardi, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin.

La levée du corps a été faite par Mgr Billebaud, doyen de la paroisse. Les neveux de la défunte conduisaient le deuil. Dans la nombreuse assistance on remarquait: MM. Vaissier, Régulier et Dubamel, administrateurs du Bureau de bienfaisance, et M. Donsel, secrétaire. MM. les docteurs Druessne, Bernad, Dubois, Montaigne, Dubar, de Chabert, Bettevieux, médecin, et Lecro, pharmacien de l'établissement. Il y avait aussi des délégations de l'école communale de l'orphelinat et de l'école dominicale, ainsi que des délégations des

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

La Catastrophe d'Italie

LE CONTRE-COUP AUX ACORES. Un tremblement de terre à Ténériffe.

Ténériffe, 5 janvier. — Hier soir, à 11 h. 44, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie durant douze secondes; les habitants effrayés se précipitèrent dans la rue. Tout heureusement, se réduisit à la peur.

ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE

Catane, 5 janvier. — Le professeur Ricco, directeur de l'Observatoire de Catane, est parti pour Messine, le gouvernement l'ayant chargé d'étudier l'origine de la catastrophe.

L'AIDE DE LA FRANCE

Catane, 5 janvier. — Le contre-torpilleur « Dumcis » vient d'arriver à Catane; le commandant du navire a remis une somme importante à la duchesse de Palatzo, présidente du comité des dames Catanaises.

Les souscriptions

Paris, 5 janvier. — Le « Figaro » communique le montant de la troisième liste de souscription pour les sinistrés italiens; elle s'élève à dix-neuf mille deux cent quarante-deux francs, ce qui, avec les listes précédentes, forme un total de quarante-trois mille neuf cent trente-huit francs.

La souscription nationale. — Un appel aux correspondants

Paris, 5 janvier. — La liste de la souscription nationale du syndicat de la presse parisienne, s'élève à quarante-deux mille sept cent quinze francs, ce qui forme déjà un total de six mille neuf cent quatre-vingt-huit francs.

Le Président du Comité général des associations de presse, M. le Président de la Croix-Rouge Française, pour l'avis que les secours en argent en nature que le comité recueillirait seraient remis à la Croix-Rouge Française, qui voudra bien se charger de faire parvenir et de répartir ces secours aux victimes,

Dès à présent, le Comité met à la disposition de la Croix-Rouge, une somme de 100.000 francs.

Le Comité, réuni aujourd'hui, a décidé, d'autre part, de solliciter, du commerce français, l'envoi de dons en nature: médicaments, pansements, désinfectants, vêtements et vivres, qui sont aussi nécessaires et appréciables que les dons en argent.

LES SECOURS

Arrivée de la Croix-Rouge autrichienne. Rome, 5 janvier. — La mission de la Croix-Rouge autrichienne est arrivée et a donné une conférence avec M. Taverna, sénateur, président de la Croix-Rouge italienne.

La grande cuisine de camp qu'elle apporte ira à Catane où elle pourra exercer une œuvre bienfaisante parmi le grand nombre des blessés et des survivants qui y sont réfugiés.

La Croix-Rouge italienne enverra une mission à Syracuse.

en Hongrie

Budapest, 5 janvier. — Un comité de secours pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre d'Italie est formé à Budapest, sous le patronage du cardinal Vassary, primat de Hongrie, du docteur Wexler, président du conseil, et de M. Kossuth, ministre du Commerce.

Le comité a reçu déjà de nombreuses souscriptions.

L'Affaire Steinheil

L'instruction n'avance guère

Paris, 5 janvier. — M. André a reçu aujourd'hui les dépositions d'un inspecteur de la Sûreté, et d'un détective privé, qui ont en la faire, chacun, une enquête sur les agissements de Mme Steinheil.

Les deux hommes n'étant pas d'accord, une confrontation a eu lieu.

Ces deux dépositions, sans grand intérêt, n'apportent aucun fait nouveau à l'affaire, qui, bon